

Communiqué de presse

Appel à candidatures pour la 29^{ème} édition du prix interculturel neuchâtelois « Salut l'étranger »

Le Conseil d'État lance un appel à candidatures pour le prix interculturel neuchâtelois « Salut l'étranger ». Cette 29^{ème} édition s'inscrit dans le cadre des 75 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Remis chaque année, depuis 1995, par le Conseil d'État, le prix interculturel neuchâtelois « Salut l'étranger » célèbre les actions qui favorisent l'ouverture, le respect de la diversité humaine, mais aussi la cohésion sociale et l'égalité, piliers de notre démocratie.

Cette année, le prix sera spécialement attribué à une action ou une initiative qui aura contribué au respect de la dignité humaine et des droits humains ou qui aura favorisé la paix et une société plus juste.

Les formulaires et les conditions pour présenter une candidature sont disponibles sur le site du service de la cohésion multiculturelle (www.ne.ch/salutetranger). Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 31 octobre 2023 par courriel (cosm@ne.ch) ou par courrier postal (COSM, place de la Gare 6, 2300 La Chaux-de-Fonds).

Le prix d'une dotation totale de 7'000 francs sera remis le 14 décembre 2023 en présence de la conseillère d'État, Mme Florence Nater, cheffe du Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS), et de la présidente du jury, Mme Brigitte Leitenberg, présidente de la Commission pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM).

Contacts :

Grégory Jaquet, chef du service de la cohésion multiculturelle et délégué aux étrangers et aux étrangères ;
Patricia dos Santos, responsable administration, COSM.
Tél. 032 889 74 42. Courriel : cosm@ne.ch

Neuchâtel, le 1^{er} septembre 2023